



# Bulletin d'Information

## Mars - Avril 2012



Si la FFE a obtenu gain de cause dans son combat pour le maintien de la TVA à taux réduit pour le secteur des activités équestres, il n'en est pas de même pour l'élevage.

Condamnée le 8 mars, la France devra appliquer un taux plein qui aura des conséquences catastrophiques pour la filière équine.

Il faudra donc attendre la position du prochain gouvernement pour espérer défendre auprès de la Commission Européenne, la spécificité française de notre filière, étroitement liée au monde agricole et à l'aménagement des territoires, et éventuellement remettre en question ou reporter l'application de cette directive.

### SOMMAIRE

- Retrouvez nous sur les terrains
- Les nouveautés de la boutique
- Partenariat Poney As
- Assemblée Générale de l'ANPFS
- TVA sur les activités équestres
- Session d'approbation du 11 mars 2012
- Point réglementaire et modifications de la PACE
- Sologn'Pony 2012
- Guide en ligne des jeunes étalons PFS
- Etalons Jeune Génétique
- Concours de Modèles et Allures en région
- Résultats des PFS sur la Tournée des As

Marie Dominique Saumont-Lacoeuille

#### Association Nationale du Poney Français de Selle

Bâtiment « la colonie » - Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte-Beuvron

Tel : 02.54.83.72.00

Fax : 02.54.95.96.18

e-mail : [anpfs@wanadoo.fr](mailto:anpfs@wanadoo.fr)

site internet : [www.anpfs.com](http://www.anpfs.com)

**Bulletin 2012 N° 2**

Imprimé par nos soins



## DATES A RETENIR

**Championnats Poney**

**Du 7 au 15 JUILLET 2012**

**Championnats d'Europe Poney**

**Du 17 au 22 JUILLET 2012**

**SOLOGN'PONY 2012**

**Du 16 au 19 AOUT 2012**

## RETROUVEZ-NOUS SUR LES TERRAINS CETTE ANNEE

L'ANPFS sera cette année présente lors des manifestations suivantes

- **Bonneau International Poney** – du 12 au 15 avril 2012, sur le Grand Parquet de Fontainebleau
- **Championnats de France Ponam** – du 7 au 15 juillet, sur le Parc Fédéral Equestre de Lamotte Beuvron
- **Championnats d'Europe Poney** – du 18 au 22 juillet, sur le Grand Parquet de Fontainebleau

N'hésitez pas à venir nous rendre visite sur notre stand !

## LES NOUVEAUTES DE LA BOUTIQUE ANPFS

L'offre de la boutique de l'ANPFS s'étoffe en ce début d'année 2012. Vous pourrez dorénavant y trouver des casquettes, et des coupe-vent, portant le logo de l'association.

Sont ainsi disponibles :

- Polaires grises homme (prix en baisse)
- Polaires bleues mixte
- Polaires bleues femme
- Polos manches longues
- Polos manche courtes mixtes
- Polos blancs manche courtes femme
- Chemises manches courtes femme
- Chemises manche trois quart femme
- Casquette
- Coupe-vent

Pour toute commande vous pouvez contacter le secrétariat par téléphone au 02.54.83.72.00 ou par mail à [anpfs@wanadoo.fr](mailto:anpfs@wanadoo.fr)

## PARTENARIAT PONEY AS

Dans le cadre d'un partenariat mis en place entre l'ANPFS et Poney As, vous pouvez dès à présent bénéficier d'une **remise de 10%** sur les prestations publicitaires proposées sur le site [poney-as.com](http://poney-as.com) ou sur le magazine.

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANPFS

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille, présidente de l'ANPFS remercie les personnes présentes et en particulier Florence Méa, Interlocutrice privilégiée de la race PFS et Déléguée Régionale de l'IFCE et représentant également le GIP France Haras, ainsi que Guillaume Blanc, chargé de la question des indices poneys auprès de l'IFCE. 62 votants étaient présents ou représentés. La séance est ouverte à 9 h 50.

Madame la Présidente présente le rapport moral et d'activité pour l'année 2011.

Suite à cette présentation, madame la Présidente demande s'il y a des questions sur ce rapport d'activité. Aucune question dans l'assistance. Il est procédé au vote à main levée. Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Madame la Présidente passe la parole à Jean Drexler, Trésorier de l'association qui présente le rapport financier.

Suite à cette présentation, monsieur le Trésorier demande s'il y a des questions. Aucune question dans l'assistance. Jean Drexler passe donc au prévisionnel pour l'année 2012. Suite à la lecture de ce prévisionnel, il est procédé au vote. Les rapports financiers sont adoptés à l'unanimité.

Madame la Présidente reprend la parole pour présenter le Rapport d'Orientation 2012.

Madame la Présidente présente le projet Europony 2012 conduit par la FPPCF. L'avis des personnes présentes est sollicité quant à la vente des poneys. Il est décidé que l'ANPFS ne participera à la vente que si elle est organisatrice de cette dernière. Dans ces conditions, la vente serait limitée à environ 15 poneys de CSO sélectionnés. En dehors de la vente, est prévue pour les PFS, une présentation d'étalons de la jeune génétique sur une épreuve de 6 barres.

Sont ensuite évoqués le programme Jeune Génétique, avec la rédaction en 2012 d'un guide d'étalons, et la mise en place d'une obligation de testage à 3 ans pour les étalons approuvés à 2 ou 3 ans.

Madame la Présidente présente ensuite le projet de création de la SAS.

Madame la Présidente évoque ensuite la volonté de l'ANPFS de présenter un dossier pour aider à la congélation de la semence des jeunes étalons. Florence Méa prend ensuite la parole, pour réaffirmer le soutien du GIP France Haras envers le programme Jeune Génétique. Elle évoque également le durcissement des contraintes économiques, qui engendre quelques changements.

Les modifications pour 2012 ou 2013 sont ensuite présentées, à savoir pour 2012 le changement de tarif de l'inscription à titre initial, la prime au naisseur et le changement de réglementation de l'attribution de la prime PACE. Pour 2013 est évoqué la modification du règlement concernant l'inscription à la naissance au stud book d'un produit issu d'une petite ponette et d'un cheval, ainsi qu'une modification des conditions non dérogatoires d'inscription à titre initial.

A la suite de la lecture, il est procédé au vote à main levée. Suite au vote à main levée, le rapport d'orientation 2011 est adopté à l'unanimité.

La cooptation de Gilles Auclerc au sein du conseil d'administration de l'ANPFS est entérinée à l'unanimité.

Un rapide point de situation est fait sur la TVA.

La question des PFS de petite taille est abordée. Un classement distinct lors du Sologn'Pony pour les poneys de petite taille est suggéré. La proposition n'est pas retenue. Il est également proposé que la barre de réglage soit supprimée, la proposition n'est pas retenue.

L'après-midi la parole est donnée à Guillaume Blanc, qui présente les évolutions des indices.

**L'objectif de l'indice est de hiérarchiser l'ensemble des poneys en compétition, par gamme de taille.**

- Calcul sur les épreuves

Le règlement de la fédération française d'équitation (FFE) en 2011 a créé la division poney dans laquelle on trouve :

- Les épreuves « ponam » (indice 1 et élite) ouvertes par gamme de taille (B, C, ou D)
- Les épreuves « poney » ouvertes (sauf spécification à l'avant programme) à toutes les gammes de taille (B, C et D)
- Les épreuves réservées aux poneys A
- Les épreuves réservées aux poneys E (hors taille, ou cavaliers de plus de 18 ans)

**Les indices 2011 ont été calculés sur l'ensemble des épreuves de la division poney (hors E).**

**Les jeunes poneys de 4, 5 et 6 ans peuvent participer aux épreuves « jeunes poneys » sous l'égide de la SHF. Les résultats de ces épreuves sont intégrés au calcul de l'indice.**

**Les performances des poneys participant aux épreuves « chevaux » ne sont prises en compte pour le calcul de l'indice que s'ils ont participé à des épreuves poney ou « jeunes poneys ».**

- Non intégration des épreuves non informatives

L'indice étant une hiérarchisation des performances des poneys, certaines épreuves ne permettent pas de classer les poneys. **Les épreuves dans lesquelles il n'y a qu'un seul partant et celles dans lesquelles tous les partants sont ex æquo ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'indice.**

Dans le cas des épreuves internationales, sont intégrés des départs « simulés » de chevaux étrangers pour donner une référence aux performances obtenues par les chevaux courant sous couleur française.

- Seuls les poneys appartenant à des stud book ou des registres ont des indices publiés

### **Evolutions majeures en 2011**

L'année 2011 a marqué la **création de la division Poneys**, qui réunit les épreuves « ponam » et « club poney ». Cette modification du règlement permet d'appuyer le calcul de l'indice sur un nombre de poneys qui a doublé entre 2010 et 2011, et de prendre en compte plus de départs par poneys, puisqu'antérieurement les épreuves « clubs » ne servaient pas au calcul de l'indice.

La hiérarchisation des épreuves et le « poids » de chacune d'entre elles dans le calcul de l'indice a été fait en parallèle avec les points attribués par la FFE dans le cadre de la computer list.

### **Les compétitions 2011 en chiffres**

20 155 poneys ont servi au calcul de l'indice en CSO, 3 053 poneys en CCE et 1 387 poneys en dressage. Ces effectifs comprennent tous les poneys en épreuves, y compris les poneys d'origine inconnue. Comme les chevaux « témoins » dans les épreuves internationales, ils servent au calcul de l'indice, et évitent les biais dans les classements et nombres de partants.

- **En CSO** : 13 121 poneys (avec un indice publié) contre 8 737 en 2010

La moitié des poneys sont des poneys D (48%), un quart des poneys C (26%), 17% des B et 7% des A.

**La moyenne du nombre de sorties par poney est 10,7** (de 8,0 sorties pour les poneys A à 12,4 pour les poneys D). La distribution du nombre de sorties montre que 13% des poneys ne sont sortis qu'une fois et que finalement seuls les 2/3 (62%) des poneys font réellement une saison de concours (5 sorties et plus). 4,8% des poneys sont sortis en jeunes poneys et 8,9% en épreuves fédérales chevaux de division Amateur ou Pro

- **En CCE** : 2 145 poneys (avec un indice publié) contre 1 300 en 2010

La moitié des poneys sont des poneys D (48%), un quart des poneys C (24%), 17% des B et 9% des A.

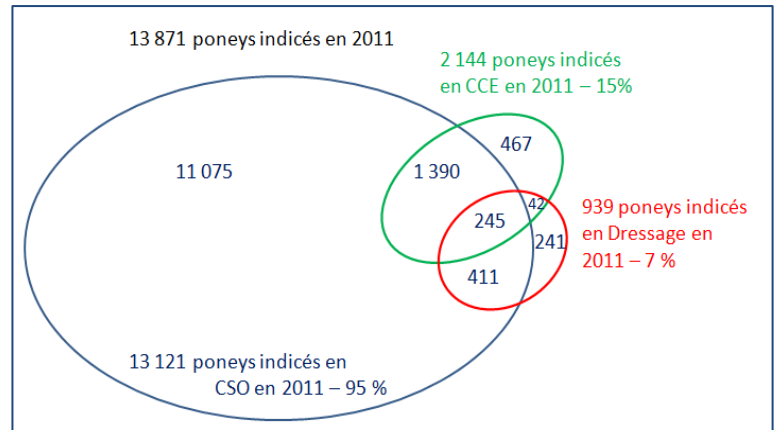
La moyenne du nombre de sorties par poney est 4,9. La distribution du nombre de sorties montre que 30% des poneys ne sont sortis qu'une fois. On distingue clairement une sous population investie dans le complet avec 1 307 poneys sortis 5 fois et plus et une bonne proportion de chevaux sortis 7 à 10 fois.

- **En Dressage** : 939 poneys (avec un indice publié) contre 377 en 2010

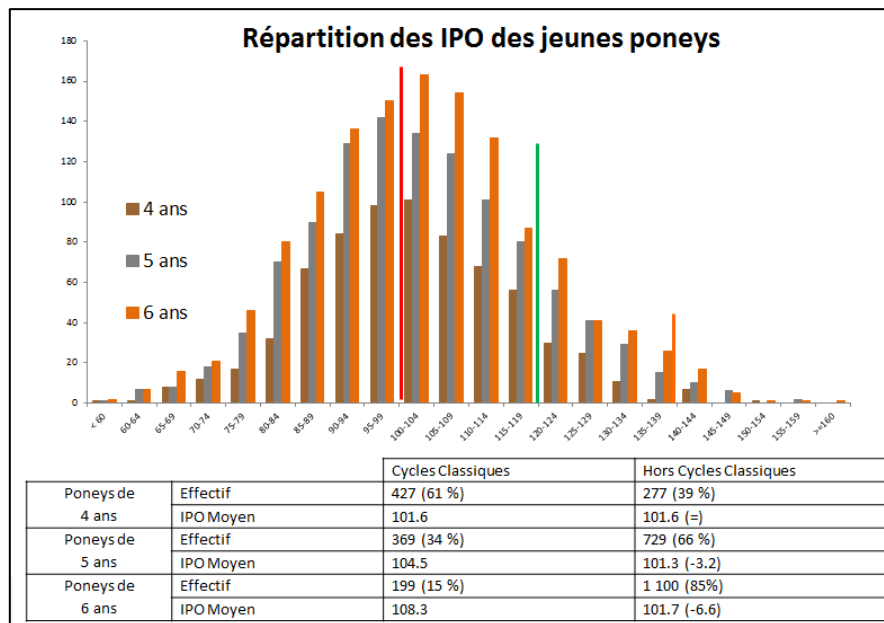
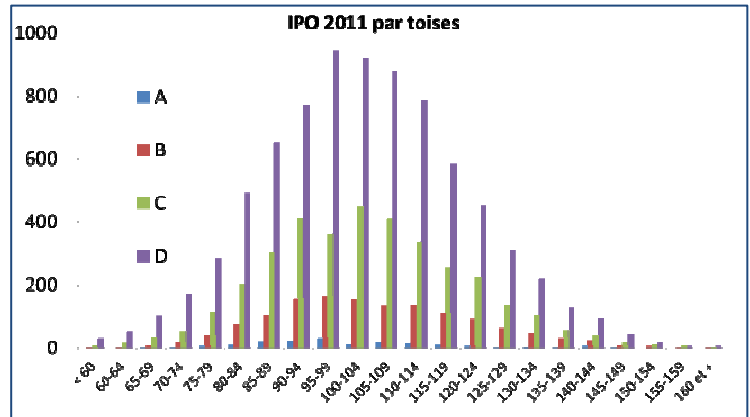
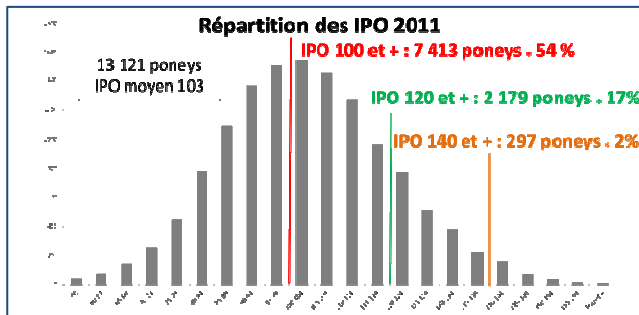
La moitié des poneys sont des poneys D (46%), un quart des poneys C (24%) et 28% des B. Les poneys A ne concourent, en dressage, que dans des épreuves de carrousel. La performance ne pouvant donc pas être individualisée, ces poneys ne sont pas indicés en dressage.

## Perméabilité des circuits

Le CSO est la discipline dominante avec 95% des poneys qui sortent dans cette discipline, le CCE vient loin derrière avec 15% et le dressage 7%. Les poneys qui sortent en CCE, pratiquent également à plus de 75% le CSO et de façon très marginale le dressage (moins de 15%). Ceux en dressage sont également à près de 70% en CSO et le CCE à plus de 25%.

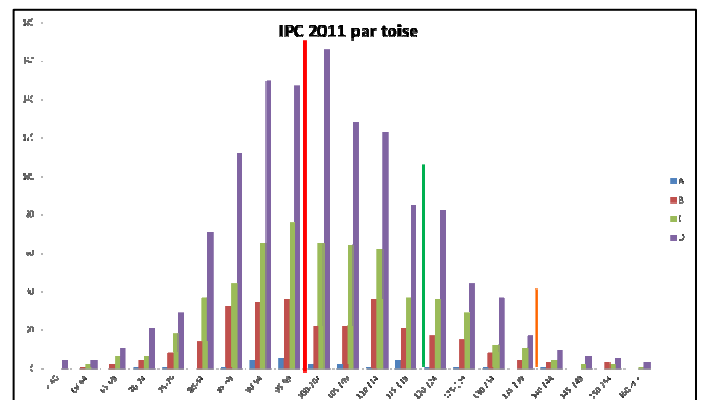
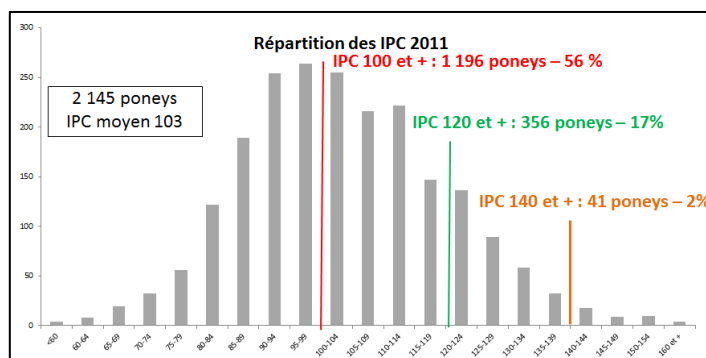


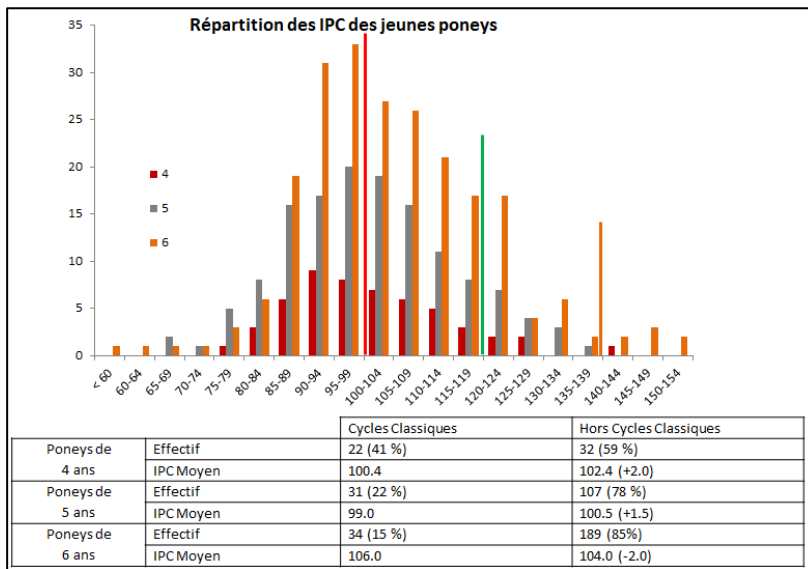
## Indices en CSO



Le règlement FFE permet aux jeunes poneys de 4 ans de participer aux épreuves du circuit poney à l'exception des épreuves Pony 1 et Ponam (1 & Elite), ainsi qu'aux épreuves avec barrage. C'est pourquoi, contrairement aux chevaux, les 4 ans ne sont pas « spécialisés » dans le circuit du cycle classique, même s'ils sortent majoritairement dans ce circuit (427 poneys sur 704 indicés) et l'indice moyen des poneys présents sur le circuit SHF est de 101,6, identique à la moyenne de la génération des 4 ans tous circuits confondus.

## Indices en CCE



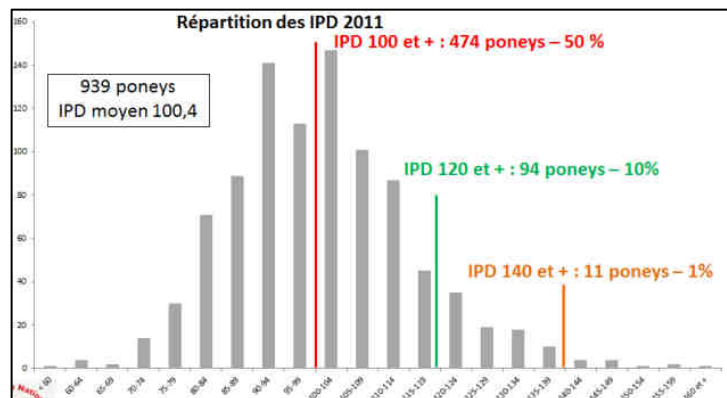


Le circuit jeunes poneys est encore balbutiant en CCE :

- création récente du circuit des 4 ans en 2011, 3 ans seulement pour les 5 et 6 ans
- Un règlement qui prend ses marques : séparation des circuits de 5 et 6 ans pour la finale, ségrégation plus marquée pour 2012, élévation des côtes sur le cross en 2012 pour les 4 ans

Contrairement au CSO, ce circuit est encore peu utilisé et les effectifs des jeunes poneys en CCE sont faibles (à peine 50 poneys de 4 ans).

### Indices en dressage

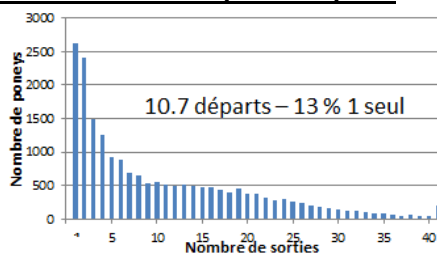


### Le coefficient de précision

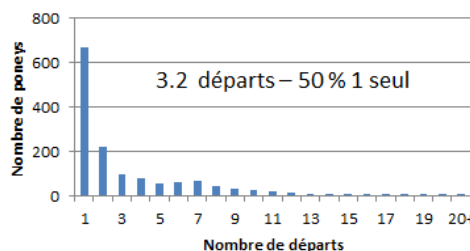
➤ Compris entre 0 et 1, il dépend de la qualité et de la quantité d'informations disponibles. En fonction, du niveau de l'épreuve, de la place du poney, du nombre de partants, de la qualité des concurrents, il est calculé une estimation de la « qualité » du poney. Chaque nouveau parcours va apporter une information qui va compléter la précédente et augmenter la précision du calcul.

Ex : Poney n°1 IPO 106 (0.10) : 1 épreuve prise en compte : 1<sup>er</sup> en Poney 3 vitesse  
 Poney n°2 IPO 106 (0.90) : 32 épreuves courues de Poney 4 à Poney 1 avec des performances variables.  
 ➔ Les 2 indices sont équivalents, mais l'information est différente du fait de CP très éloignés.

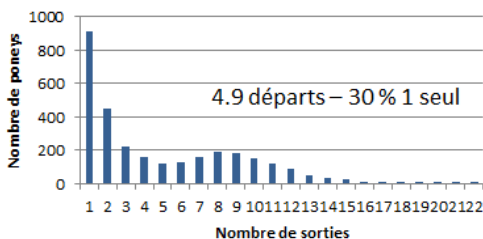
### Nombre de sorties par discipline



Distribution du nombre de sorties des poneys en CSO en 2011



Distribution du nombre de sorties des poneys en Dressage en 2011



Distribution du nombre de sorties des poneys en CCE en 2011

CSO - CP moyen autour de **0.6**

CCE " " **0.5**

Dressage " " **0.4**

Après cette présentation, le tirage au sort des saillies proposées par les étalonniers a clôturé cette assemblée générale 2011.

Vous trouverez joint à ce bulletin les rapports d'activité et prévisionnels d'activité ainsi que les comptes de l'association.

## TVA SUR LES ACTIVITES EQUESTRES

Depuis le 1er janvier 2012, le taux réduit de TVA à 7% s'applique aux activités équestres en application de différents textes\*. La réforme de 2004 n'est pas conforme au droit européen. C'est la raison pour laquelle la Commission Européenne a demandé la condamnation de la France par la Cour de Justice de l'Union Européenne. L'importante mobilisation du GHN et du Collectif l'Equitation en péril a permis l'intégration dans le code général des impôts (article 279 b sexies) d'une mesure visant à appliquer un taux réduit de TVA, malgré la position de la commission, à certaines activités équestres. Le droit européen ne permet pas de couvrir toutes les activités équestres avec ce nouveau dispositif.

Le 8 mars 2012, la Cour de Justice de l'Union européenne a déclaré et arrêté qu'en appliquant des taux réduits de TVA aux opérations relatives aux équidés et, notamment, aux chevaux, lorsque ceux-ci ne sont normalement pas destinés à être utilisés dans la préparation des denrées alimentaires ou dans la production agricole, la République française a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu des articles 96 à 99 de la directive 2006/112/CE du Conseil, du 28 novembre 2006, relative au système commun de TVA, lus en combinaison avec l'annexe III de celle-ci. Le gouvernement français devra transposer en droit interne les dispositions de cet arrêt.

**Alors qu'en sera-t-il lors de la transposition par la France de la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 8 mars ? Quelles sont les activités qui conserveront un taux réduit de TVA ?**

### **Activités équestres qui resteront à un taux réduit de TVA selon la nouvelle rédaction de l'article 279 b sexies du code général des impôts :**

Malgré cette condamnation, les activités équestres suivantes seront préservées et conserveront un taux réduit de TVA:

- Le droit d'utilisation des animaux à des fins d'activités physiques et sportives de toutes installations agricoles nécessaires à cet effet en vertu du nouvel article 279 b sexies du Code général des impôts,
- Et l'enseignement, l'encadrement et l'animation d'équitation, le droit d'utilisation des installations à caractère sportif et les prises en pensions d'animaux qui sont utilisés dans le cadre de l'enseignement selon l'éclairage apporté par le bulletin officiel des impôts n°14 du 10/02/2012 précisant le champ et l'entrée en vigueur du passage à 7% du taux de TVA.

### **Activités équestres qui ne pourront plus bénéficier d'un taux réduit de TVA :**

Les activités suivantes relèveront d'un taux plein de TVA : les ventes d'équidés à des particuliers ou des professionnels pour une destination autre que la boucherie, le dressage/ travail du cheval, le débouillage, la prise en pension non associée à de l'enseignement,.... Il est probable que si ces activités sont réalisées dans le cycle de production de l'équidé par des éleveurs pour des professionnels (assujettis à la TVA) elles bénéficieront du taux réduit de 7%.

Dans l'attente de la transposition de la décision de la CJUE, le bulletin officiel des impôts du 10/02/2012 indique très clairement que les dispositions issues de l'instruction fiscale 3 I-2-04 du 26 juillet 2004 fixant le taux réduit aux activités équestres restent applicables. Ces activités demeurent provisoirement au taux de TVA de 7%.

\*Réf. : **Article 279 b sexies du Code général des impôts** pour le droit d'utilisation des animaux des fins d'activités physiques et sportives et de toutes installations agricoles nécessaire à cet effet - **Article 278 bis 3° du CGI** pour la vente d'équidés à des professionnels - **Instruction fiscale 3 C-1-12** publiée au Bulletin Officiel des Impôts n°14 du 10/02/2012 «Précisions sur le champ et l'entrée en vigueur du passage à 7% du taux de TVA » pour l'enseignement, l'encadrement et l'animation d'équitation et le droit d'utilisation des installations à caractères sportifs en vertu de l'article 279 b sexies du CGI - **Instruction fiscale 3 I-2-04** publiée au Bulletin Officiel des Impôts n°18 du 26/07/2004 « Règles de TVA applicables aux activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation » pour les autres activités équestres en attendant la transposition de la condamnation de la France.

*source : A Cheval, Bulletin mensuel d'informations fiscales, sociales et juridiques du Groupement Hippique National, n°573 mars 2012*

# SESSION D'APPROBATION DES ETALONS PFS ET FACTEURS DE PFS DU 11 MARS 2012

Nom du Poney	total modèle sur 50	total allures sur 30	total obstacle ou dressage sur 20	total des 3 tests sur 100	note moyenne sur 20	Avis de la commission
DJBOUTI YS	40,25	26	17	83,25	<b>16,65</b>	approuvé
EMMICKHOVEN'S DIEGO	40	26	15	81	<b>16,2</b>	approuvé
SCOOP DE ST LADRE	37,75	25,5	16	79,25	<b>15,85</b>	approuvé
CARLSON	38	25	16	79	<b>15,8</b>	approuvé
USANDRO TILIA DERLENN	39,25				<b>15,7</b>	approuvé
R'N'B ROYAL	39,5	21,5	17	78	<b>15,6</b>	approuvé
IRISH DEW DROP	38,25	22	17	77,25	<b>15,45</b>	approuvé
NUMERUS CLAUSUS	39,25	22,5	15	76,75	<b>15,35</b>	approuvé
SNOOPY DES ETISSES	37,25				<b>14,9</b>	approuvé
NANOUR DE L'ILATTE	38,25	21	15	74,25	<b>14,85</b>	approuvé
NOBUNAGA	36,75	21	16	73,75	<b>14,75</b>	approuvé
KANTJE'S ATHLETICO	37	21,5	14	72,5	<b>14,5</b>	approuvé
MISTER DES LONDES	36,25	20,5	15	71,75	<b>14,35</b>	ajourné
ORNALDO DE MONS	37	22	12	71	<b>14,2</b>	ajourné
RIVAGE DU FOUGERAY	34,25	20,5	16	70,75	<b>14,15</b>	ajourné
TAILLIS D'ASPE	33,5	20,5	16	70	<b>14</b>	ajourné
JONGLEUR DE TYV	34,5				<b>13,8</b>	ajourné
POKEMON	36	18	15	69	<b>13,8</b>	ajourné
LEHID DES VAUTS	35,5	19	14	68,5	<b>13,7</b>	ajourné
HE MAN DU BRANA	34,5	20,5	13	68	<b>13,6</b>	ajourné
PEPS DU CHATELET	35	18	14	67	<b>13,4</b>	ajourné
RAMSES GOLD BELROY	32,5	19	14	65,5	<b>13,1</b>	ajourné
SINOUEH D'HANTA YO	34,5	18,5	12	65	<b>13</b>	ajourné
TOMINO DE L'AMONT	32,25	18	13	63,25	<b>12,65</b>	ajourné
JUMBO LA FRAQUETTE	32	16,5	10	58,5	<b>11,7</b>	ajourné
NITZPOGNE	demande d'approbation sur dossier de performance					approuvé
ROYAL ARONN DU VASSAL	demande d'approbation définitive					approuvé
RAHAN D'HURL'VENT	demande d'approbation définitive					approuvé
ROMEO DE CHAMBORD	demande d'approbation définitive					approuvé
RASTAQUOUERE	demande d'approbation définitive					approuvé
ROUDOUDOU D'HURL'VENT	demande d'approbation définitive					approuvé
RODRIGO DU LUY	demande d'approbation définitive					approuvé
ROCK STAR DE LA FOSSE	demande d'approbation définitive					approuvé
ROSCO DE BELLEFOND	demande d'approbation définitive					approuvé





**SCOOP DE ST LADRE - PFS**  
(Casper NRPS x Hermine Fly PFS x Quartz de Vauptain CO)



**R'N'B ROYAL - PFS**  
(Dexter Leam Pondi CO x Dovey River PFS x Quedor du Coteau PFS)



**NANOUR DE L'ILATTE - PFS**  
(Sable Noir Dousud WD x Une de Août CO x Lightening Darling CO)



**SNOOPY DES ETISSES - PFS**  
(Quidam de Revel SF x Blinis d'Hardy PO x Jocker de l'Aulne CO).



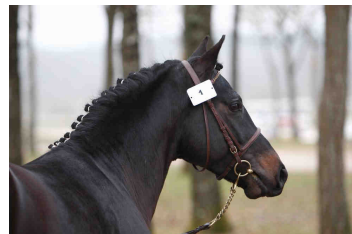
**EMMICKHOVEN'S DIEGO – NF**  
(Kantje's Ronaldo NF x Nonnenbos Charlotte NF x Duke's Forest Oberon NF)



**DJIBOUTI YS – DRP**  
(Dornik B DRP x High Noon YS DRP x FS Golden Highlight DRP).



**CARLSON (DE) - DRP**  
(Chantre B DRP x Night Princess DRP x Night Star I DRP)



**USANDRO TILIA - WK**  
(Sandro Boy OLD x Queen Sympatico Tilia PO x Welcome Sympatico HAN)



**NUMERUS CLAUSUS – NF**  
(Glen de l'Aumont NF x Neige de Ty NF x Goas NF)



**IRISH DEW DROP – CO**  
(Leam Finnigan CO x Mahee Island Aluinn CO x Naughty Van Graf Janshof CO)



**NOBUNAGA – SF**  
(Obéron du Moulin SF x Tornade de Befes SF x Ou vas-tu III SF)



**KANTJE'S ATHLETICO - POET**  
(Casper NRPS x Kantje's Soraya F x Kantje's Ronaldo NF)

**NITZPOGNE – PFS – approuvé sur dossier**  
(Linaro (DE) POET x Diamond Broshka (GB) POET x Glansevin Gadabout (GB) WB)

**ANPFS – Bâtiment La Colonie – Parc Equestre Fédéral – 41600 Lamotte-Beuvron**  
☎ : 02 54 83 72 00 - 📠 : 02 54 95 96 18 **e-mail** : anpfs@wanadoo.fr

## POINT REGLEMENTAIRE ET MODIFICATIONS DE LA PACE

Déjà amorcées en 2011, le règlement de la Prime d'Aptitude à Compétition Equestre devrait subir de nouvelles modifications en 2012, **sous réserve de validation fin avril**.

Parmi les évolutions notables, l'année 2012 devrait voir apparaître les modifications suivantes :

- **Inscription du produit au stud book**

Pour toucher la prime PACE, une ponette éligible doit être suivie d'un produit inscrit à un stud book du livre généalogique français des races de poneys avant le 1<sup>er</sup> Novembre de l'année en cours. Les ponettes suivies de produits Origine Constatées ne pourront pas prétendre à la PACE.

- **Suppression de la condition de remise à la saillie**

Les ponettes titulaires de points, et qui remplissent toutes les conditions d'éligibilité, pourront toucher la prime PACE 2012 sans avoir besoin d'être resaillies pour l'année en cours.

- **Suppression de la condition d'âge pour l'attribution de la PACE**

Les ponettes pourront désormais toucher la PACE 6 fois au cours de leur carrière, sans limite d'âge. Les juments de plus de 18ans pourront ainsi de nouveau bénéficier du versement de la prime en 2012.

- **Transmission des points PACE de la mère à sa jeune fille**

Une ponette pourra bénéficier de la totalité des points PACE de sa mère (à l'exclusion du point que sa fille peut lui procurer), jusqu'à l'âge de 7 ans inclus. Pour pouvoir toucher la prime, elle devra être présentée à partir de l'âge de 2 ans en concours de modèles et allures, et être suivie d'un produit inscrit à la naissance à un stud book du livre généalogique français des races de poneys.

**Pour toucher la prime PACE en 2012, une ponette devra donc :**

- être titulaire de points (propres, acquis sur ascendance ou descendance)
- être inscrite au programme d'élevage de sa race
- avoir été présentée en concours de modèles et allures à partir de l'âge de 2 ans
- être suivie d'un produit inscrit à un stud book du livre généalogique français des races de poneys

## SOLOGN'PONY 2012 – LES NOUVEAUTES

Le Sologn'Pony aura cette année lieu du 16 au 19 août 2012. Encore quelques nouveautés pour cette édition :

- Les mâles de 2 et 3 ans devront avoir obtenu la note qualificative de 13/20 dans leur catégorie en concours local ou régional. La note qualificative est maintenue à 12/20 pour les femelles.
- Afin de faciliter la tâche des éleveurs, et préserver les poulains de l'année, le jugement des foals aura lieu en même temps que l'épreuve des poulinières suivies. La poulinière sera notée par un jury chargé d'évaluer mère et produit, selon la grille poulinières. Les poulains seront examinés par un jury distinct, chargé de noter uniquement le foal, selon la grille réservée.
- Les boxes démontables seront cette année montés sur la zone bleue (de l'autre côté du Beuvron)

L'épreuve réservée aux poulains de 1an est maintenue, sans condition de qualification préalable pour les poneys engagés.

## GUIDE EN LIGNE DES JEUNES ETALONS PFS

Vous trouverez sur la page d'accueil de notre site [anpfs.com](http://anpfs.com) un lien vers le catalogue en ligne des étalons du programme Jeune Génétique 2012. Vous y trouverez photos, vidéos, et des informations détaillées sur chacun des étalons.

## ETALONS JEUNE GENETIQUE 2012

**Voici les étalons inscrits au programme Jeune Génétique 2012. Les ponettes qui leur seront adressées pourront bénéficier de l'indemnité d'utilisation de ces jeunes étalons. Pour toute information complémentaire, reportez-vous au guide des étalons, ou sur notre catalogue en ligne, disponible via la page d'accueil du site [anpfs.com](http://anpfs.com)**

**TAARON DES CHARMES** né en 2007 - robe : alezan - taille : 148  
Origines : ARON N(DE) DRPON et DEMVER PFS par QUARTZ IV PFS  
Lieu de stationnement : Ecuries Dagicour Cuvilliez - 76680 Saint Saens

**TANAM DE GRANGUES** né en 2007 - robe : bai - taille : 146  
Origines : MACHNO CARWYN(GB) WD et EDANUM DE GRANGUES PFS par LAUDANUM PS  
Lieu de stationnement : France Haras

**TAXI DRIVER DU LIN** né en 2007 - robe : alezan - taille : 147  
Origines : KOOIHUSTER TEAKE(NL) WK et GLAMOUR DU LIN PFS par FAKIR DE RAVARY CO  
Lieu de stationnement : Elevage du Lin - 87320 Thiat

**TOLKIEN DER LENN** né en 2007 - robe : alezan - taille : 143  
Origines : ZODIAK (NL) NRPS et HOKOUME DE LERIEU WTC par ARTHUR WELSH KING WD  
Lieu de stationnement : SARL E'PON'A - 22190 PLERIN

**TOUTATIS LACOUR** né en 2007 - robe : alezan - taille : 146  
Origines : LINARO(DE) POET et JOLIE SQUAW DU SUD PFS par VANDALE DAF CO  
Lieu de stationnement : France Haras

**TRICKY CHOICE DU PENA** né en 2007 - robe : bai - taille : 145  
Origines : QUICK STAR SFA et KILINA ALUINN CO par THUNDER DU BLIN CO  
Lieu de stationnement : France Haras

**TZAR DE LINKEY** né en 2007 - robe : gris - taille : 144  
Origines : OPIUM DE TALMA SFA et JESPOIRE DE LINKEY CO par ESPOIR KERHAMONIC CO  
Lieu de stationnement : Haras d'Hurl'Vent - 26350 Montrigaud

**UELEME DU LIN** né en 2008 - robe : alezan - taille : 149  
Origines : ARON N (DE) DRPON et EVA LA BREE PFS par LLANARTH MARC AP BRAINT (GB) WD  
Lieu de stationnement : Elevage du Lin - 87320 Thiat

**UHLAND D'AVEN** né en 2008 - robe : alezan - taille : 148  
Origines : LANDO DWB et RUNE D'AVEN PFS par LINARO POET  
Lieu de stationnement : Haras National d'Hennebont

**UN INSTANT DE L'OURCQ** né en 2008 - robe : bai - taille : 146  
Origines : PEPS DOMAIN PFS et KADIRA DE TYV PFS par ENVOL D'ANGRIE PFS  
Lieu de stationnement : France Haras

**UNHARO DU LIEMONT** né en 2008 - robe : bai - taille : 147,5  
Origines : LINARO POET et LINDA DU VAST NF par GLEN DE L'AUMONT NF  
Lieu de stationnement : Elevage du Liémont - 70210 Melincourt

**UP MARKET DE MONS** né en 2008 - robe : bai - taille : 148,5  
Origines : IDEM DE B'NEVILLE SF et LOUPIOTE DE MONS PFS par FLOWER DE GRANGE PFS  
Lieu de stationnement : Elevage de Mons - 63220 ARLANC

**VEEPIING DE BEAUFORT** né en 2009 - robe : bai - taille : 142,5  
Origines : MEEPIING CHA DE FLORYS PFS et SWANN DE BEAUFORT PFS par THUNDER DU BLIN CO  
Lieu de stationnement : France Haras

**VENDOME DE BEAUFORT** né en 2009 - robe : bai - taille : 146  
Origines : INTERMEDE A BORD PFS et BERLINA II PFS par IN CHALLAAH II AR  
Lieu de stationnement : France Haras

**VERTIGO DE CHATELAIN** né en 2009 - robe : isabelle - taille : 144,5  
Origines : RASMUS CO et RIVENDEL DE CHATELAIN PFS par LINARO POET  
Lieu de stationnement : Haras du Chapelan - 38200 Serpaize

**VERY NICE DE L'AUMONT** né en 2009 - robe : bai - taille : 148  
Origines : MAC GEYVER DRPON et SILVERLEA MARTINE NF par SILVERLEA FLASH HARRY NF  
Lieu de stationnement : Ecurie de l'Aumoy - 72540 Epineu le Chevreuil

**VITO DE BLONDE** né en 2009 - robe : gris - taille : 143  
Origines : QUOUTSOU PFS et SAMBA DE BLONDE PFS par HAPPY DES CHARMES PFS  
Lieu de stationnement : Elevage de Blonde - 70500 Blondefontaine



## PAYS DE LA LOIRE

Races "Poneys"					
samedi 2 juin	49	Le Lion d'Angers	09h00	Ttes races	Régionale 3 ans montés + sélection France DR
Samedi 16 juin	49	Le Lion d'Angers	09h00	Ttes races	Poulains, Pouliches 2 ans + sélection France DR
			14h00		Poulinières et Foals + sélection France DR
Lundi 16 juillet	44	Châteaubriant	09h00	Ttes races	Poulains, Pouliches 2 ans et poulinières + sélection France DR
Samedi 30 juin	85	St gervais	14h00	Ttes races	Poulains, Pouliches 2 ans et poulinières
Samedi 8 sept	44	Châteaubriant	09h00	Ttes races	Régionale poulinières

## PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Lieu	Jour	dates	Horaire	Type de concours	Organisateur
UZES 30	Dimanche	26-mars-12	10 h	Poulains entiers de 2 ans (SF, AA, et poneys sport) <i>Non primé IFCE préalable à une éventuelle à Cluny</i>	SEMIME
UZES 30	Mardi	12-juin-12	9 h	Pouliches 2 ans (SF, AA, poneys sports/obstacles en liberté) , 3 ans montés	SEMIME
AMELIE LES BAINS 66	Vendredi	15-juin-12	9 h	Poulinières suitées, Pouliches 2 ans (SF, AA, poneys sports/obstacles en liberté + autres races en main), 3 ans montés + foals (sport)	SEMIME
UZES 30	Mardi	19-juin-12	10 H	Poulinières suitées + foals	SEMIME
UZES 30	Mardi	25-sept-12	8 h	Régional chevaux de selle et poneys : 2 ans (sports avec saut en lib.) et 3 ans montés	SEMIME

## Nord – Pas de Calais – Picardie - AECCP

LOCAUX 3 ANS MONTES - Chevaux de selle & poneys				
COMPIEGNE	Stade équestre	Jeudi 03 mai	10 h	Informations et droit d'engagement auprès de l'AECCP
DEMUIN	Ecurie de la Falize	Mercredi 9 mai	9 h	
VERQUIGNEUL	Parc de la Loïsne	Mardi 15 mai	9 h	
VERQUIGNEUL	Parc de la Loïsne	Samedi 8 septembre (concours non qualificatif pour le Régional)	14 h	
REGIONAL 3 ANS MONTES – Chevaux de selle & poneys				
DEMUIN	Ecurie de la Falize	Mardi 29 mai	14 h 00	Informations auprès de l'AECCP
REGIONAL FEMELLES 2 ANS - chevaux & poneys + MALES 2 ans poneys				
DEMUIN	Ecurie de la Falize	Mardi 29 mai	9 h	Informations et droit d'engagement auprès de l'AECCP
LOCAUX POULINIÈRES SUITEES – SF & AA et Poneys				
DEMUIN	Ecurie de la Falize	Jeudi 21 juin	14 h	Informations et droit d'engagement auprès de l'AECCP
VERQUIGNEUL	Parc de la Loïsne	Samedi 23 juin	14 h	
GENECH	Ecurie des Tourelles	Lundi 25 juin	14 h	
BELLOY	Ferme du Bour du Bois	Mardi 26 juin	14 h	
HARDELLOT	Centre Equestre	Mercredi 27 juin	14 h	
FONSOMMES	Ecurie de Courcelles	Jeudi 28 juin	9 h	
ERLON	Elevage de Vilpion	Jeudi 28 juin	14 h	
VERQUIGNEUL	Parc de la Loïsne	Lundi 10 septembre - rattrapage	14 h	
REGIONAL POULINIÈRES SUITEES - SF & AA				
VERQUIGNEUL	Parc de la Loïsne	Samedi 15 septembre	A définir	
QUALIFICATION LOISIRS MONTES				
Tous les concours comprennent les épreuves juniors et montées				
LE CATEAU	MFR	Jeudi 12 avril	9 h 30	Engagements à transmettre au Haras national impérativement 15 jours avant le concours
SONGEONS	MFR	Mardi 15 mai	9 h 30	
RIBEMONT/ANCRE	Lycée Agricole	Mercredi 16 mai	9 h 30	
GENECH	Institut Agricole	Jeudi 31 mai	9 h 30	
VERTON	Lieu à définir	Jeudi 12 juillet	9 h 30	
VANDEGIES AU BOIS	Centre équestre	Dimanche 12 août	9 h 30	
TRELON – également ouvert aux attelages	C.E. de la demi-lieue	Vendredi 31 août	9 h 30	

## LES RESULTATS DES PFS SUR LA TOURNEE DES AS

### CSO – 29/01/2012 – ST LO (50)

As : 1er Quid de Quillien par Linaro, POET, et Lodie d'Helnault, CO, par Cyrano Pondi, CO. Naisseur : Remy le Moal – 4ème Nanette Villechaise par Gaerton du Gué, AA, et Cavale du Cap, PFS, par Pallikare d'Anjou, CO. Naisseur : Vincent Garel – 6ème Quilebo d'Angrie par Linaro, POET, et Klassique d'Angrie, PFS, par Un Atout d'Angrie, PFS. Naisseur : Edgar Colas – 7ème Peaceful de Kerpan par Uncle Duff, CO, et Diane de Fonteny, PFS, par Un Atout d'Angrie, PFS. Naisseur : Sabine Pansart Kerschbaum.

### CSO – 04/02/2012 – BORDEAUX (33)

As Exc. : 2ème Milford de Grangues par Shining Starr Aristo, POET et Edanum de Grangues, PFS par Laudanum, PS. Naisseur : Marie-Agnès Clémencet - Jamaïque Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS

### CCE – 11/02/2012 - JAU DIGNAC ET LOIRAC (33)

1ère : Nanouchka de Swan par Willowway Piper's Bay, NF, et Jilichka de Swan, PFS, par Nagir des Pins, NF. Naisseur : Carine Desbarats.

### CSO – 19/02/2012 – DEAUVILLE (14)

As Exc. : 2ème Quid de Quillien par Linaro, POET, et Lodie d'Helnault, CO, par Cyrano Pondi, CO. Naisseur : Remy le Moal

As : 1er Mon Chou d'Othon par Dafydd de l'Arche, WD, et Baltique II, CO, par Lord Diamond's, CO. Naisseur : Marie-Edwige Deschamps

### CSO – 26/02/2012 – LE MANS (72)

As Exc. : 1er Quid de Quillien par Linaro, POET, et Lodie d'Helnault, CO, par Cyrano Pondi, CO. Naisseur : Remy le Moal – 3ème Osiris Méranière par Banagher Magee, CO, et Belle du Val III, PFS, par Prince du Quesnay, SF. Naisseur : Nelly Delabarre.

As : 2ème Quaunau de l'Amont par Linaro, POET, et Damina, PFS, par Solide de la Selle, PFS. Naisseur : Jean-Yves Hunault.

### CSO – 04/03/2012 – BOURG EN BRESSE (01)

As Exc. : 1er Jimmerdor de Florys par Nimmerdor, KWPN, et Nickie II, PFS, par Islam Sparrow King, CO. Naisseurs : Guillaume Levesque et Valérie Chomon Levesque – 2ème Jamaïque Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS.

As : 2ème Quick'Nes par Linaro, POET, et Candy des Bourales, PFS, par Balthus, AR. Naisseurs : Pauline Bernard et Daniel Joly.

### CSO – 04/03/2012 – NIMES (30)

As Exc. : 1er Milford de GRangues par Shining Starr Aristo, NF, et Edanum de Grangues, PFS, par Laudanum, PS. Naisseur : Marie-Agnès Clémencet.

As : 2ème Qredo des Islots par Helios de la Cour II, SF et Urfee de Veneac, PFS par Kalem, AR. Naisseur : Jean-Luc Leboucher.

### CCE – 03/03/2012 – LA BLINIÈRE (72)

1er Nitzpogne par Linaro, POET, et Diamond Broshka, POET, par Glansein Gadabout, POET. Naisseur : Krystyna Barakan – 2ème Olympe Maneti par Kalem,

AR, et Veldia de Keranrou, NF, par Kandjar d'Ezy, NF. Naisseurs : Pierre-Yves Quemener et Christine Marichal – 3ème Jade d'Hurl'Vent par Vandale Daf, CO, et Rainette III, SFA, par Les Trois Rois, PS. Naisseur : Jean Drexler – 4ème Plume de Virey par Thunder du Blin, CO, et Keops de Virey, PO, par Ramdane, AR. Naisseur : Gerard Martin.

### CSO – 11/03/2012 – BRESSUIRE (79)

As : 1er N'hectare des lfs par Double d'Elle, SF, et Cooky des lfs, NF, par Nightingle des lfs, NF. Naisseur : Sophie Boissard.

### CSO – 18/03/2012 – JARDY (92)

As Exc. : Quid de Quillien par Linaro, POET, et Lodie d'Helnault, CO, par Cyrano Pondi, CO. Naisseur : Remy le Moal.

As : 1ère Helen du Clos par Country Melody, CO, et Comtesse de Bary, DSA, par Mousheer, Ar. Naisseur : Antoine Garcia – 3ème O Caliente del Sol par Kooihuster Teake, POET, et Ballade des Ages, CSSF, par Faucon Noir, \*AA\*. Naisseur : Carole Boule Herrenschmidt et Faustin Tudela – 6ème Nina des Islots par Bocage de Longane, SF, et Erika Mahoud, PFS, par Adoro Al Maury, AR. Naisseur : Jean Luc Leboucher – 7ème Quaunau de l'Amont par Linaro, POET, et Damina, PFS, par Solide de la Selle, PFS. Naisseur : Jean-Yves Hunault – 8ème Rêve du Haut Pont par Machno Carwyn, WD, et Grace Pondi, CO, par Cyrano Pondi, CO. Naisseur : Gerard Hodbert.

### CSO – 18/03/2012 – BAGES (66)

As : 1ère Quick Lady Brianelle par Linaro, POET et Van Lady, CS par Dant, AA. Naisseur : Aline Rames.

### CCE – 24/03/2012 – POMPADOUR (19)

1<sup>er</sup> Kisaute Ho d'Othon par Dafydd de l'Arche WD et Baltique II CO par Lord Diamond's (IE) CO. Naisseur : Marie-Edwige Deschamps - 3ème Jade d'Hurl'Vent par Vandale Daf, CO, et Rainette III, SFA, par Les Trois Rois, PS. Naisseur : Jean Drexler – 6<sup>ème</sup> Ick Cayennais PFS par Nudeno Du Hardrais et Kick Of The Lake CO par Island Earl (IE) CO. Naisseur : Simon Drouet – Constantin.

### CSO – 25/03/2012 – REIMS (51)

As : 2ème Quanail de la Boal par Thunder du Blin, CO, et Sibelle de Paquier, PFS, par Castel, AA. Naisseur : Eric Muhr - 3ème Pyrite du Loir par Kantje's Ronaldo, NF et Helena de Tyv, PFS par Alricho, AR. Naisseur : Patrick Meunier.

### CSO – 25/03/2012 – ROANNE VOUGY (42)

As Exc. : 1ère Jamaïque Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS.

As : 2ème Quick'Nes par Linaro, POET, et Candy des Bourales, PFS, par Balthus, AR. Naisseurs : Pauline Bernard et Daniel Joly.

### CSO – 01/04/2012 – ST ETIENNE UNIEUX (42)

As : 1<sup>ère</sup> Isis Fforest par Tulira Cracker Jack (IE) CO et Eriane Fforest PFS par Kalem AR. Naisseur : Marie-Christine Houssais.